

NUMÉRO DE LA DÉCISION : 2014 QCCTQ 2391  
DATE DE LA DÉCISION : 20140925  
NUMÉRO DE LA DEMANDE : 256518  
OBJET DE LA DEMANDE : Autorisation de céder ou d'aliéner  
des véhicules lourds  
MEMBRE DE LA COMMISSION : Virginie Massé

---

**9260-8389 Québec inc.**

NIR : R-602822-0

Demanderesse

## **DÉCISION**

### **LES FAITS**

[1] La Commission des transports du Québec (la Commission) se prononce sur la demande de 9260-8389 Québec inc. (la demanderesse) à l'effet de lui permettre de transférer un véhicule lourd en faveur de Location Parade inc.

[2] Le véhicule lourd visé par cette demande est un véhicule de marque FORD, de l'année 2005, portant le numéro de série : 1FTWX33P45ED04281.

[3] La demanderesse est dans l'obligation d'introduire la présente demande à la suite de la transmission à la Commission de son dossier constitué par la Société d'assurance automobile du Québec (la SAAQ), conformément à l'article 22 de la *Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds*<sup>1</sup> (la *Loi*).

[4] La présente demande d'autorisation de céder est rendue nécessaire en raison de la reprise volontaire par le crédit-bailleur.

### **LE DROIT**

[5] L'article 4 de la *Loi* prévoit l'établissement à la Commission d'un registre où doivent s'inscrire tous les propriétaires et exploitants de véhicules lourds.

---

<sup>1</sup> L.R.Q. c. P-30.3.



**PERMET**

à 9260-8389 Québec inc. de transférer à Location Parade inc, le véhicule de marque FORD, de l'année 2005, portant le numéro de série : 1FTWX33P45ED04281.

Virginie Massé, avocate  
Vice-présidente de la Commission